

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes - CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24890066400074

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE VVE L'ARCHEVEQUE 089

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	47
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	49
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 972	CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS	BP 2021
--------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8610
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 083 164,00	1 843 568,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 239 596,12

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 083 164,00	3 083 164,12
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 479 723,00	1 540 846,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	115 685,00	35 105,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 19 457,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 595 408,00	1 595 408,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 678 572,00	4 678 572,12
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 681 850,00	0,00	1 627 618,00	1 627 618,00	1 627 618,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	699 000,00	0,00	739 000,00	739 000,00	739 000,00
014	Atténuations de produits	61 678,00	0,00	47 028,00	47 028,00	47 028,00
65	Autres charges de gestion courante	183 400,00	0,00	183 400,00	183 400,00	183 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 625 928,00	0,00	2 597 046,00	2 597 046,00	2 597 046,00
66	Charges financières	3 802,00	0,00	1 398,00	1 398,00	1 398,00
67	Charges exceptionnelles	22 370,00	0,00	22 370,00	22 370,00	22 370,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 652 100,00	0,00	2 620 814,00	2 620 814,00	2 620 814,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	138 800,00		162 350,00	162 350,00	162 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		438 800,00		462 350,00	462 350,00	462 350,00
TOTAL		3 090 900,00	0,00	3 083 164,00	3 083 164,00	3 083 164,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	198 300,00	0,00	200 300,00	200 300,00	200 300,00
73	Impôts et taxes	1 468 937,00	0,00	1 468 937,00	1 468 937,00	1 468 937,00
74	Dotations et participations	149 992,00	0,00	137 992,00	137 992,00	137 992,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des recettes de gestion courante		1 817 279,00	0,00	1 811 279,00	1 811 279,00	1 811 279,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	990,00	0,00	1 690,00	1 690,00	1 690,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 818 269,00	0,00	1 812 969,00	1 812 969,00	1 812 969,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	42 450,00		30 599,00	30 599,00	30 599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		42 450,00		30 599,00	30 599,00	30 599,00
TOTAL		1 860 719,00	0,00	1 843 568,00	1 843 568,00	1 843 568,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 239 596,12
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,12
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	431 751,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 147,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées	17 800,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
21	Immobilisations corporelles	100 462,00	0,00	172 418,00	172 418,00	172 418,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 694 795,00	115 685,00	1 164 425,00	1 164 425,00	1 280 110,00
	Total des dépenses d'équipement	1 823 204,00	115 685,00	1 366 643,00	1 366 643,00	1 482 328,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	8 663,00	8 663,00	8 663,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 608,00	0,00	10 177,00	10 177,00	10 177,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 608,00	0,00	18 840,00	18 840,00	18 840,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00	60 641,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 842 812,00	115 685,00	1 446 124,00	1 446 124,00	1 561 809,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	22 450,00	0,00	30 599,00	30 599,00	30 599,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 450,00	0,00	33 599,00	33 599,00	33 599,00
	TOTAL	1 868 262,00	115 685,00	1 479 723,00	1 479 723,00	1 595 408,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 595 408,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 355,00	31 679,00	396 000,00	396 000,00	427 679,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	420 000,00	0,00	398 108,00	398 108,00	398 108,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 026 355,00	31 679,00	794 108,00	794 108,00	825 787,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 270,00	3 426,00	159 623,00	159 625,00	163 051,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	61 122,61	61 122,00	61 122,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	215 270,00	3 426,00	220 745,61	220 747,00	224 173,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00	60 641,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 241 625,00	35 105,00	1 075 494,61	1 075 496,00	1 110 601,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	186 770,00	0,00	162 350,00	162 350,00	162 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	489 770,00	0,00	465 350,00	465 350,00	465 350,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 731 395,00	35 105,00	1 540 844,61	1 540 846,00	1 575 951,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		19 457,00
--	--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 595 408,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	431 751,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 627 618,00		1 627 618,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	739 000,00		739 000,00
014	Atténuations de produits	47 028,00		47 028,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	183 400,00		183 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 398,00	0,00	1 398,00
67	Charges exceptionnelles	22 370,00	0,00	22 370,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	162 350,00	162 350,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		300 000,00	300 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 620 814,00	462 350,00	3 083 164,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 663,00	20 599,00	29 262,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 177,00	0,00	10 177,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 280 110,00		1 280 110,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	12 000,00	3 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	17 800,00	0,00	17 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	172 418,00	10 000,00	182 418,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	60 641,00	0,00	60 641,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 561 809,00	33 599,00	1 595 408,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 595 408,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 300,00		200 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 468 937,00		1 468 937,00
74	Dotations et participations	137 992,00		137 992,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	0,00	50,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 690,00	20 599,00	22 289,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 812 969,00	30 599,00	1 843 568,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 239 596,12
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,12
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	163 051,00	0,00	163 051,00
13	Subventions d'investissement	427 679,00	0,00	427 679,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	398 108,00	0,00	398 108,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		162 350,00	162 350,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	60 641,00	0,00	60 641,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 049 479,00	465 350,00	1 514 829,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	19 457,00
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	61 122,00
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 595 408,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 681 850,00	1 627 618,00	1 627 618,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60621	Combustibles	50 000,00	60 000,00	60 000,00
60622	Carburants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	100,00	100,00	100,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	30 000,00	40 000,00	40 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6078	Autres marchandises	99 987,00	72 108,00	72 108,00
611	Contrats de prestations de services	950 000,00	960 000,00	960 000,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien terrains	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 000,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	113 853,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	699 000,00	739 000,00	739 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	200 000,00	220 000,00	220 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	24 000,00	24 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	20 000,00	24 000,00	24 000,00
64131	Rémunérations non tit.	70 000,00	70 000,00	70 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 000,00	75 000,00	75 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 000,00	4 000,00	4 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	148 000,00	148 000,00	148 000,00
014	Atténuations de produits	61 678,00	47 028,00	47 028,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	250,00	600,00	600,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	30 000,00	15 000,00	15 000,00
739221	FNGIR	29 428,00	29 428,00	29 428,00
65	Autres charges de gestion courante	183 400,00	183 400,00	183 400,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	200,00	200,00	200,00
6531	Indemnités	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
65548	Autres contributions	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 625 928,00	2 597 046,00	2 597 046,00
66	Charges financières (b)	3 802,00	1 398,00	1 398,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 792,00	1 388,00	1 388,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10,00	10,00	10,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 370,00	22 370,00	22 370,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	2 370,00	2 370,00	2 370,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 652 100,00	2 620 814,00	2 620 814,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	138 800,00	162 350,00	162 350,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	138 800,00	162 350,00	162 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		438 800,00	462 350,00	462 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		438 800,00	462 350,00	462 350,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 090 900,00	3 083 164,00	3 083 164,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	344,95
Montant des ICNE de l'exercice N-1	454,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	198 300,00	200 300,00	200 300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	300,00	300,00
70688	Autres prestations de services	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7078	Autres marchandises	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	5 000,00	3 000,00	3 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	1 468 937,00	1 468 937,00	1 468 937,00
73111	Impôts directs locaux	471 005,00	471 005,00	471 005,00
73112	Cotisation sur la VAE	25 606,00	25 606,00	25 606,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	129 979,00	129 979,00	129 979,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	727 347,00	727 347,00	727 347,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	149 992,00	137 992,00	137 992,00
74124	Dotation d'intercommunalité	91 121,00	91 121,00	91 121,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	7 273,00	7 273,00	7 273,00
7413	DGF des permanents syndicaux	5 000,00	3 000,00	3 000,00
744	FCTVA	100,00	100,00	100,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participat° Autres organismes	25 000,00	15 000,00	15 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 403,00	1 403,00	1 403,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 408,00	1 408,00	1 408,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	7 687,00	7 687,00	7 687,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00	50,00	50,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	50,00	50,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 817 279,00	1 811 279,00	1 811 279,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	990,00	1 690,00	1 690,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50,00	50,00	50,00
7788	Produits exceptionnels divers	940,00	1 640,00	1 640,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 818 269,00	1 812 969,00	1 812 969,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	42 450,00	30 599,00	30 599,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	22 450,00	20 599,00	20 599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 450,00	30 599,00	30 599,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 860 719,00	1 843 568,00	1 843 568,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 239 596,12
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 083 164,12
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 147,00	12 000,00	12 000,00
2033	Frais d'insertion	5 147,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	17 800,00	17 800,00	17 800,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	17 300,00	17 800,00	17 800,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	100 462,00	172 418,00	172 418,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	15 000,00	15 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	60 000,00	45 000,00	45 000,00
21571	Matériel roulant	10 599,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	4 840,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 023,00	62 418,00	62 418,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	181 756,00	72 600,00	72 600,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	25 000,00	15 000,00	15 000,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	20 000,00	70 000,00	70 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	300 000,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	770 000,00	751 170,00	751 170,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	170 000,00	176 500,00	176 500,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	228 039,00	64 155,00	64 155,00
Total des dépenses d'équipement		1 823 204,00	1 366 643,00	1 366 643,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 663,00	8 663,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	8 663,00	8 663,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 608,00	10 177,00	10 177,00
1641	Emprunts en euros	19 608,00	10 177,00	10 177,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 608,00	18 840,00	18 840,00
45811	Opérations investissement sous mandat (6)	0,00	43 315,00	43 315,00
45812	Opérations investissement sous mandat (6)	0,00	17 326,00	17 326,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	60 641,00	60 641,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 842 812,00	1 446 124,00	1 446 124,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	22 450,00	30 599,00	30 599,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	22 450,00	20 599,00	20 599,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 400,00	1 400,00	1 400,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	800,00	800,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	551,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 507,00	107,00	107,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	18 992,00	18 292,00	18 292,00
	Charges transférées (9)	0,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 450,00	33 599,00	33 599,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 868 262,00	1 479 723,00	1 479 723,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	115 685,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 595 408,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	606 355,00	396 000,00	396 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	289 865,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 000,00	1 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 135,00	4 000,00	4 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	233 000,00	391 000,00	391 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	69 355,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	420 000,00	398 108,00	398 108,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	398 108,00	398 108,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 026 355,00	794 108,00	794 108,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 270,00	220 745,61	220 747,00
10222	FCTVA	215 270,00	159 623,00	159 625,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	61 122,61	61 122,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		215 270,00	220 745,61	220 747,00
45821	Opérations investissement sous mandat (5)	0,00	43 315,00	43 315,00
45822	Opérations investissement sous mandat (5)	0,00	17 326,00	17 326,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	60 641,00	60 641,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 241 625,00	1 075 494,61	1 075 496,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	186 770,00	162 350,00	162 350,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	47 970,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 713,00	3 713,00	3 713,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	9 750,00	9 749,00	9 749,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	3 884,00	3 884,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	75,00	75,00	75,00
28051	Concessions et droits similaires	4 030,00	4 426,00	4 426,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	207,00	207,00	207,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 104,00	24 104,00	24 104,00
281318	Autres bâtiments publics	54 503,00	54 877,00	54 877,00
28135	Installations générales, agencements, ..	75,00	75,00	75,00
28138	Autres constructions	0,00	1 322,00	1 322,00
28151	Réseaux de voirie	932,00	932,00	932,00
28152	Installations de voirie	4 629,00	4 041,00	4 041,00
281534	Réseaux d'électrification	145,00	172,00	172,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	676,00	215,00	215,00
281571	Matériel roulant	22,00	22,00	22,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 269,00	7 422,00	7 422,00
28171	Terrains (m.à dispo)	446,00	267,00	267,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	17 121,00	17 121,00
28182	Matériel de transport	4 007,00	4 007,00	4 007,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 563,00	4 513,00	4 513,00
28184	Mobilier	3 395,00	3 365,00	3 365,00
28188	Autres immo. corporelles	18 259,00	17 841,00	17 841,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		486 770,00	462 350,00	462 350,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		489 770,00	465 350,00	465 350,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 731 395,00	1 540 844,61	1 540 846,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	35 105,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 457,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 595 408,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : CARTES COMMUNALES ET PLU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		371 296,62	a 47 400,00	72 600,00	b 72 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	371 296,62	47 400,00	72 600,00	72 600,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	143 475,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	205 764,00	47 400,00	72 600,00	72 600,00	0,00
2033	Frais d'insertion	22 057,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-116 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : ESPACES PROPRETE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		74 589,96	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 864,74	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 220,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	951,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	57 748,15	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	156,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 788,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 725,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 725,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : AIRE DE CHIGY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : TOURISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 085,50	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 085,50	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 309,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 776,09	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 15 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : ESPACES LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		529 697,35	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 262,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 262,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	527 434,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	19 667,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	267 951,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 334,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 581,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	160 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	316,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 782,61	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 2 027,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	2 027,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 027,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 027,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : DECHETTERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		502 171,89	a 3 630,00	751 170,00	b 751 170,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	44 843,06	3 630,00	91 170,00	91 170,00	0,00
2031	Frais d'études	30 479,88	3 630,00	91 170,00	91 170,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 909,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 453,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 573,04	0,00	660 000,00	660 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 606,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 759,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	180,00	0,00	630 000,00	630 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 448,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	615,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	28 566,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 263,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 989,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 543,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	373 755,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	373 755,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 768 108,00
13	Subventions d'investissement	0,00	370 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	369 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	398 108,00
1641	Emprunts en euros	0,00	398 108,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	13 308,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR BATIMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		133 788,43	a 0,00	176 500,00	b 176 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 412,83	0,00	176 500,00	176 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	109 591,14	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	271,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 550,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 375,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 375,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 17 652,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	17 652,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	17 652,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-158 848,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		253 227,21	a 64 655,00	64 155,00	b 64 155,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	153 959,51	61 905,00	61 905,00	61 905,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	73 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	61 905,00	61 905,00	61 905,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	80 343,51	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 456,00	2 750,00	2 250,00	2 250,00	0,00
2111	Terrains nus	1 456,00	2 750,00	2 250,00	2 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	97 811,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	97 811,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 8 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	8 000,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	8 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 810,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					120 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					120 000,00									
Emprunt 9415399	Crédit Agricole				120 000,00	F		2,620	2,620	Euro	A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 576,40									
Caution composteur	M. ADLER Pierre	01/01/2006	2006-01-01	31/12/2099	15,00	F		0,000	0,000	EUROS	A	C		A-1
Caution composteurs *6	Transfert smctom	01/01/1999	1999-01-01	31/12/2099	91,44	F		0,000	0,000	Euro	A	F		A-1
Caution composteurs *7	Transfert smctom	01/01/1999	1999-01-01	31/12/2099	106,68	F		0,000	0,000	Euro	A	F		A-1
caution omposteurs *2	anmat Desquets	01/01/2013	2013-01-01	31/12/2099	30,00	F		0,000	0,000	Euros	A	X		A-1
cautions composteurs * 10	DIVERS	01/01/2010	2010-01-01	31/12/2099	150,00	F		0,000	0,000	Euros	A	C		A-1
cautions composteurs * 13	DIVERS	01/01/2012	2012-01-01	31/12/2099	195,00	F		0,000	0,000	Euros	A	C		A-1
cautions composteurs * 32	DIVERS	01/01/2011	2011-01-01	31/12/2099	480,00	F		0,000	0,000	Euros	A	C		A-1
report à nouveau	transferts	01/01/2000	2000-01-01	31/12/2099	1 508,28	F		0,000	0,000	Euros	A	C		A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					122 576,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		53 586,96					11 564,33	1 387,90	0,00	1,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		53 586,96					11 564,33	1 387,90	0,00	1,00
Emprunt 9415399		0,00	A-1	53 586,96	0,00	F		2,620	11 564,33	1 387,90	0,00	1,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 561,40					0,00	0,00	0,00	0,00
Caution composteur		0,00	A-1	15,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Caution composteurs *6		0,00	A-1	91,44	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Caution composteurs *7		0,00	A-1	106,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
caution omposteurs *2		0,00	A-1	30,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
cautions composteurs * 10		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
cautions composteurs * 13		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
cautions composteurs * 32		0,00	A-1	480,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
report à nouveau		0,00	A-1	1 508,28	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS - CTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		56 148,36					11 564,33	1 387,90	0,00	1,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	56 148,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200.00 €	2011-04-21

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Végétaux Plantations	3	
L	Agencement de terrains Constructions Mobilier	10	
L	matériel de Bureau de voirie et Ordures Ménagères	5	
L	Informatique	5	
L	Autres	10	
L	Logiciels	2	17/04/2001
L	Travaux Eclairage	10	18/10/2004
L	PLU	10	31/08/2005
L	Matériel de transport	5	08/02/2012
L	subventions versées chap 204	10	15/12/2015
L	amenagement numerique	10	10/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		30 776,00	30 776,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 177,00	10 177,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 177,00	10 177,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 599,00	20 599,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 599,00	20 599,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	30 776,00	115 685,00	0,00	146 461,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		621 973,00	III 621 975,00
Ressources propres externes de l'année (a)		159 623,00	159 625,00
10222	FCTVA	159 623,00	159 625,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		462 350,00	462 350,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 713,00	3 713,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	9 749,00	9 749,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	3 884,00	3 884,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	75,00	75,00
28051	Concessions et droits similaires	4 426,00	4 426,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	207,00	207,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 104,00	24 104,00
281318	Autres bâtiments publics	54 877,00	54 877,00
28135	Installations générales, agencements, ..	75,00	75,00
28138	Autres constructions	1 322,00	1 322,00
28151	Réseaux de voirie	932,00	932,00
28152	Installations de voirie	4 041,00	4 041,00
281534	Réseaux d'électrification	172,00	172,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	215,00	215,00
281571	Matériel roulant	22,00	22,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 422,00	7 422,00
28171	Terrains (m.à dispo)	267,00	267,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	17 121,00	17 121,00
28182	Matériel de transport	4 007,00	4 007,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 513,00	4 513,00
28184	Mobilier	3 365,00	3 365,00
28188	Autres immo. corporelles	17 841,00	17 841,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	621 975,00	35 105,00	19 457,00	61 122,00	737 659,00
---	-------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	146 461,00
Ressources propres disponibles	IV	737 659,00
Solde	V = IV – II (6)	591 198,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 00	Intitulé de l'opération : Financières			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	60 641,00	60 641,00

N° opération : 000	Intitulé de l'opération : Non individualisées			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>45.1 (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>45.1 (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	11 564,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	11 564,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 818 269,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,64
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
28	308 100,00	55 907,00	364 007,00	247 070,00	61 016,00	0,00	0,00
29	295 629,00	0,00	295 629,00	73 116,00	136 974,00	85 539,00	0,00
27	1 358 400,00	0,00	1 358 400,00	0,00	754 800,00	500 000,00	103 600,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	5,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Adj technique PPAL	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	1,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	6,00	15,00	11,00	0,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	347	0,00	3-3-3°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00	3-3-4°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- 2478 TITRES	YONNE EQUIPEMENT	YONNE EQUIPEMENT	SEML	49 981,26
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT MIXTE AGEDI	01/01/1999	Participation	1 800,00
PETR DU NORD DE L'YONNE	18/03/2014	PARTICIPATION	3 255,00
SDCY	14/09/2016	PARTICIPATION	5 265,00
ATD YONNE	01/03/2017	PARTICIPATION	8 200,00
SYNDICAT DE LA VANNE	13/02/2018	PARTICIPATION	49 950,00
SYNDICAT MIXTE YONNE MEDIAN	23/09/2019	PARTICIPATION	1 765,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION INITIACTIV	20/06/2017	COTISATION	4 385,00
ASSOCIATION YONNE EQUIPEMENT	01/01/2018	COTISATION	2 631,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ZAI Vignes de Mauny	Zone Artisanale et Industriell	01/01/2001	visa - 27/01/2000		SPIC	Oui
SPANC DE LA VALLEE DE LA VANNE	assainiss non coll	04/09/2008	visa - 11/09/2009		SPIC	Oui
ZA DE LA GREOILLERE	Zone Artisanale	01/01/2017	07 - 01/03/2017		spic	Non

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	6 913 000,00	-2,93	2,11	0,00	145 864,30	-2,93
TFPNB	1 291 000,00	0,19	4,40	0,00	56 804,00	0,19
CFE	2 025 000,00	-15,95	2,46	0,00	49 815,00	-15,95
TOTAL	10 229 000,00	-5,46			252 483,30	-5,17

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 15/03/2021

Présenté par LE PRESIDENT SEBASTIEN KARCHER (1),

A visio conférence, le 24/03/2021

LE PRESIDENT SEBASTIEN KARCHER,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A visioconférence, le 24/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Voir délibération 24-2021	
---------------------------	--

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT SEBASTIEN KARCHER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2021, et de la publication le 25/03/2021

A COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA VANNE, le 06/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.